



## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 :

œ le règlement no. 44 modifiant le règlement de gestion no. 483 de l'ancienne Ville de Daveluyville laquelle modification porte sur le rapport d'attestation de conformité de l'installation septique.

Ce règlement peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362 rue Principale à Daveluyville, aux heures normales d'ouverture.

Donné à Daveluyville, ce 19 octobre 2017.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pauline Vrain', is written over a horizontal line.

**Pauline Vrain**  
**Greffière**